

Philippe MEUNIER
Député du Rhône

Meyzieu, le 18 février 2010

Communiqué de presse

OBJET : Viande hallal : le maire PS de Saint-Priest (Rhône), Martine David, bafoue les valeurs républicaines

Un repas composé uniquement de viandes hallal a été proposé au personnel municipal, lors des vœux 2010, par le Maire de Saint-Priest.

Cette initiative doit être condamnée fermement.

Il est déjà scandaleux d'avoir retiré totalement la viande de porc dans de nombreux restaurants collectifs au détriment de ceux qui l'apprécient, sous prétexte de faire plaisir à quelques-uns. Avec cette nouvelle affaire, nous dépassons maintenant toutes les bornes en obligeant les non musulmans à consommer de la viande hallal.

Ceci est d'autant plus grave que l'achat de viande hallal est conditionné au paiement d'une taxe religieuse.

Dans le cas présent, cela signifie clairement que le maire de Saint-Priest a payé, avec l'argent du contribuable, une taxe perçue par une communauté religieuse.

Cela au mépris de toutes les règles républicaines.

Après la mise en place d'horaires spécifiques dans les piscines municipales pour éviter la mixité homme-femme appliqués dans une commune du Nord de la France, nous en sommes maintenant arrivés à imposer la viande hallal à la population, pour répondre à la demande d'intégristes religieux.

Nous ne pouvons plus tolérer ces pratiques.